

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2010

L'AN DEUX MILLE DIX, le **mardi 6 juillet** à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Bernard LEPERS, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEPERS Bernard, HERBETTE Jean-Luc, GALLET Jean-Claude, MARDYLA Laurence, THIBAUT Marie-Françoise, d'HAUTEFEUILLE Omblin, MOURONVAL Jérôme, RINGEVAL Annie, CERCLIER Laurent, LERICHE Thierry, DUPUIS Jean-Marc, DOMET Loïc

Etaient Absents excusés

MABILLE Dominique donnant pouvoir à RINGEVAL Annie
GIRAUD Ghislain donnant pouvoir à CERCLIER Laurent
JOURDAIN Régis donnant pouvoir à GALLET Jean-Claude

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame d'HAUTEFEUILLE Omblin a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2010

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU (06 07 2010 41/082)

Madame MARDYLA présente aux membres du conseil municipal les modifications de statuts du SIVU de voirie sur les articles 2-8-9 petit 2- 5 et du mode de calcul de la cotisation extraordinaire (participation SIVU).

Ces modifications ont été adoptées en assemblée du SIVU le 29 mars 2010 par les membres du comité du syndicat.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les statuts présentés.

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET EAU (06 07 2010 42/082)

Lors de la préparation du budget primitif, 1 650 € au compte « 2031 » ont été votés.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à la décision modificative suivante :

Chapitre 11 « charges à caractère général »

Compte 615 « entretien et réparation » - 0.48 €

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Compte 2031 « frais d'étude recherche de fuites » + 0.48 €

Les chapitres 023 DF et 021 RI seront modifiés pour le même montant afin d'équilibrer le budget.

RAPPORT DE RECONNAISSANCE ANNUELLE DES POINTS D'EAU PAR LES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Madame MARDYLA relève les quelques problèmes de dysfonctionnement des différents points d'eau de secours (bouches d'incendie).

Des devis de réparation seront demandés à Messieurs DELAPORTE et BENAUT.

DONATION RENE DE BELLOY POUR LE JARDIN DU SOUVENIR (06 07 2010 43/082)

Maître Rodolphe OBJOIS, notaire à Amiens a transmis le projet de l'acte.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette donation.

RESULTAT DES RECHERCHES DE FUITES D'EAU

Madame MARDYLA précise que le rapport n'est pas compréhensible et demandera à l'agent d'Hydromeca chargé de cette étude de lui interpréter les résultats.

INFORMATION SUR LE RECRUTEMENT DE L'ADJOINT TECHNIQUE 2^{EME} CLASSE

Alban AUZOU sera recruté en tant qu'adjoint technique de 2^{ème} classe le 20 juillet 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Etude pluviale

Monsieur DUPUIS présente l'étude pluviale sur la commune suite au 7 forages qui ont été effectués. Il présente les dysfonctionnements ainsi que les différentes solutions proposées. Il annonce aussi que le déversoir rejette de l'eau alors qu'il n'y a pas de précipitation.

DICRIM

Le Document d'information communale sur les risques majeurs est à achever.

APPEL

Monsieur LEPERS lit la lettre de remerciement de l'équipe de l'APPEL de l'école Notre Dame pour l'organisation de la kermesse.

Enquête publique éoliennes

La demande de trois permis de construire concernant le projet d'implantation de sept aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de BETTENCOURT SAINT OUEN, SAINT OUEN, et VIGNACOURT a été déposée par la société SEPE « LE GRAND CHAMP ». Cette demande est soumise à enquête publique.

Monsieur Christian COTTEAU DE SIMENCOURT, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour mener cette enquête.

Le dossier est consultable au secrétariat de mairie.

Les Subventions pour l'effacement des réseaux électriques et électroniques rues Henri Boistel de Belloy sollicitées auprès du conseil général ont été accordées (26 941 € et 2 095€).

Prix des services de l'eau dans le bassin Artois Picardie

Le prix moyen de l'eau dans la Somme est de 1.05 € le m³

Panneaux

Madame THIBAUT informe de la mise en place de quelques panneaux indiquant le nom des rues. Un de chaque coté du bas de la rue Pasteur, un pour la résidence la terrière.

La séance est levée à **22 h 15**.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits.

Le Maire et le Conseil Municipal.